

Dossier pédagogique Panorama de l'éducation en Guinée Conakry



SOMMAIRE

Introduction

LA GUINEE, QUELQUES CHIFFRES.....	p 1
-----------------------------------	-----

Préambule

L'EDUCATION, AU CŒUR DU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT.....	p 2
---	-----

Panorama de l'éducation en Guinée Conakry

1 - L'EDUCATION : PRIORITE NATIONALE ?.....	p 3
2 - LE SYSTEME SCOLAIRE GUINEEN	p 4
3 - EN GUINEE : EDUCATION POUR TOUS ?	p 8
4 - BRAVO ! LES FILLES SONT DE PLUS EN PLUS SCOLARISEES.....	p 13
5 - LA MOITIE DE LA POPULATION ADULTE EST ENCORE ANALPHABETE	p 15

Seconde partie : autres thématiques spécifiques

1 - LE SACRIFICE VAIN DE YAGUINE ET FODE.....	p 17
2 - L'EXCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	p 18

Dossier réalisé par Carole Coupez et Florine Pruchon

Avec la participation du CNJGF (Conseil National des Jeunes Guinéens de France) et de Gayo Diallo
Secteur Education au Développement et à la Solidarité Internationale - eas@solidarite-laique.asso.fr

Mise en page : Florine Pruchon / Juillet 2013

Crédits photo : Noël Etienne Gnimassou – Friainfo et Dominique Pichot – IUFM Laval

Solidarité Laïque - 22, rue Corvisart - 75013 Paris - Tél : 01 45 35 13 13

info@solidarite-laique.asso.fr - www.solidarite-laique.asso.fr

La Guinée, quelques chiffres

La Guinée Conakry est un pays très peu touristique dont on parle rarement dans les médias comparé aux pays limitrophes tels que le Sénégal, le Mali ou encore la Côte d'Ivoire.

Pourtant, ce pays figure parmi les plus pauvres du monde.

La Guinée fait partie de la catégorie des Pays les Moins Avancés (PMA) selon le classement de l'ONU.

La Guinée est ainsi classée en 2011 à la 178ème place sur 187 pays selon l'Indice de Développement Humain (IDH).

Cet indice, compris entre 0 et 1, est élaboré par le PNUD (qui prend en compte 3 dimensions de base du développement humain : la santé, l'éducation et le revenu). Il est de 0,344 pour la Guinée alors que la moyenne d'Afrique subsaharienne est de 0.463. La Guinée est loin derrière le Ghana : 0,541 ou encore le Sénégal : 0.459 (Moyenne IDH Monde : 0.624).

En 2012, 43.3% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 2 euros par jour.



GRANDES DONNEES

- ▶ Nom : Guinée
 - ▶ Capitale : Conakry
 - ▶ Superficie : 245 857 km²
 - ▶ Langue : Français langue officielle, 8 langues nationales reconnues (Peul - Malinké - Soussou - Kissi - Basari - Loma - Koniagi -Kpellé)
 - ▶ Population : 10 884 958 habitants
- (2012 - Source : Statistiques mondiales.com)

- ▶ Taux d'alphabétisme des adultes (15 ans et +) : 41%
(Source : période 2005-2010 - Unesco)
(Moyenne de l'Afrique subsaharienne : 68,5%) (Source : 2012 - Unesco)
- ▶ Durée moyenne de scolarisation : 1.6
(PNUD)
- ▶ Utilisateurs d'internet pour 100 habitants : 1.3
(2011 - Source Banque Mondiale)



- ▶ Taux de croissance annuel de la population : 2,6%
(2008-2012 - Source : Banque Mondiale)
- ▶ Taux de croissance du PIB : 4,0 %
(2011 - Source : Statistiques mondiales.com)
- ▶ Espérance de vie à la naissance: 54,5 ans
(2012 - Source : PNUD)
- ▶ Population jeune (moins de 15 ans) : 42.4%
(2012 - Source : Statistiques mondiales.com)
- ▶ Taux de Mortalité des Moins de 5 ans : 130‰
(2011 - Source : Statistiques mondiales.com)
- ▶ 17% de la population sous alimentée
(2003-2005 - Source : Statistiques mondiales.com)

L'éducation, au cœur du processus de développement

L'éducation est un droit fondamental, comme le souligne la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen et la Convention internationale des droits de l'enfant, et est le **fondement de l'exercice de la citoyenneté des individus**. Elle est un instrument efficace pour lutter contre les inégalités. L'éducation est au cœur des stratégies de développement et entraîne de réels progrès en termes de santé, de nutrition, d'environnement, de participation citoyenne et démocratique. Il est donc nécessaire d'encourager une éducation de qualité gratuite et accessible à toutes et tous.

Ainsi, en 2000, deux forums majeurs pour le développement, soulignant l'importance de l'éducation, se sont tenus : le Sommet du millénaire qui a permis de définir les objectifs du millénaire pour le développement et le forum de Dakar, instituant les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) aussi appelés « Objectifs de Dakar ».

1) Le Sommet du Millénaire :

Contexte : Lors du Sommet du Millénaire, qui s'est tenu en septembre 2000 à New-York aux Etats-Unis, 189 Etats membres de l'Organisation des Nations-Unies se sont engagés à réaliser d'ici 2015 **huit objectifs visant à réduire de moitié la pauvreté mondiale** d'ici l'horizon 2015. Deux concernent l'éducation et sont des reprises du Cadre de Dakar ; à savoir la scolarisation universelle primaire et la parité à l'école.

> En savoir plus sur les Objectifs du Millénaire pour le développement : « Huit fois oui ! », une campagne de sensibilisation réalisée par le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement - <http://www.huitfoisoui.fr>



2) Le Forum de Dakar :

Contexte : En 2000, les représentants de 164 pays se sont rencontrés à Dakar au Sénégal à l'occasion du forum mondial de l'Éducation. A cette occasion, ils ont défini ensemble **6 objectifs en faveur de l'Éducation pour tous** en se donnant pour échéance l'année 2015.

Depuis, on parle même de « l'effet Dakar »...

Incontestablement, des progrès extraordinaires ont été réalisés dans les pays les plus pauvres du monde : 52 millions d'enfants supplémentaires ont été scolarisés, des efforts ont été faits en faveur de la scolarisation des filles... Le taux net de scolarisation primaire¹ a atteint 90% au niveau mondial, dont 89% pour les filles.

Mais le monde n'est pas en voie de réaliser l'Éducation pour tous d'ici 2015 : on compte encore aujourd'hui 131 millions d'exclus de l'éducation², leur nombre ayant encore augmenté en Afrique Subsaharienne. Il reste de nombreux défis : la qualité, l'accès pour tous, l'alphabétisation, la question de la petite enfance...



Chèque-pétition réalisé en 2000 par la campagne « Demain le monde... » (dont Solidarité Laïque est membre) POUR revendiquer l'éducation pour tous.

Les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement - 2000

- 1) Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- 2) Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3) Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4) Réduire la mortalité infantile
- 5) Améliorer la santé maternelle
- 6) Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
- 7) Assurer un environnement durable
- 8) Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Les 6 recommandations pour l'Éducation pour tous - Dakar - 2000

- 1) Protéger et éduquer les tout-petits
- 2) Donner une éducation primaire gratuite à tous les enfants
- 3) Donner aux jeunes les compétences utiles à la vie courante
- 4) Accroître l'alphabétisation des adultes
- 5) Assurer le Droit à l'éducation pour toutes les filles
- 6) Améliorer la qualité de l'éducation

¹ Taux net de scolarisation : Quotient de la population scolarisée et ayant l'âge officiel d'une scolarisation par rapport à la population scolarisable ayant l'âge officiel d'une scolarisation.

² Nouvelles données UNESCO 2013 intégrant le secondaire

Panorama de l'éducation en Guinée

1

L'ÉDUCATION, PRIORITÉ NATIONALE ?

Focus :

- 19.2% du budget guinéen est consacré à l'éducation

Dès son indépendance en 1958, la Guinée a mis l'éducation au cœur de ses politiques. Sékou Touré a souhaité instaurer un enseignement « démocratique et populaire » et désirait que dès 1964-65 tous les enfants du pays soient scolarisés. Cet enseignement de masse a été mal perçu par la population car une salle de classe pouvait contenir jusqu'à 200 personnes ! Ces salles n'étaient dotées d'aucun équipement scolaire et la plupart des leçons avait attiré aux travaux des champs et à l'idéologie communiste. Par conséquent, beaucoup d'enfants ont délaissé les classes pour revenir aider leurs parents aux champs. La Guinée a connu, à la fin des années 1970, un phénomène inquiétant de déscolarisation qui résultait pour une large part de la désaffection des parents pour un enseignement primaire de piètre qualité.



Dans les années 1990, d'importantes campagnes de sensibilisation via la radio et la télévision ont été menées et ont abouti à des « résultats lents bien qu'encourageants ».

En 1997, l'éducation a été érigée comme la première priorité nationale à travers la loi d'orientation qui stipule que l'éducation nationale vise « à élever le niveau intellectuel de la population ; à former des hommes et des femmes libres, capables de créer les conditions de leur épanouissement à tous les niveaux, de contribuer au développement de la science, de la technique et de la technologie, et d'apporter des solutions efficaces aux problèmes de développement national. Elle consiste à préparer les conditions d'un développement intégral assumé par la nation toute entière. Sa mission constante est de maintenir l'ensemble de la nation dans le courant du progrès contemporain. » (Article 1). Le caractère démocratique et laïc de l'éducation est également souligné (article 2), et la formation tout au long de la vie est érigée en principe (article 4).³

Avec le cadre de Dakar et l'aide internationale qui en découle, la Guinée a fait des efforts importants dans la scolarisation, notamment en allouant davantage de moyens, puisque le taux brut de scolarisation à l'école primaire est passé de 56% en 1999 à 94% en 2010. L'état guinéen a ainsi consacré, en 2010, 19.2% de son budget à l'éducation⁴ ; même s'il peut y avoir des critiques sur l'usage et la répartition de ces crédits.



Parallèlement, le rapport « Éducation pour tous » de l'UNESCO de 2012 souligne que la Guinée est en mesure d'accroître ces dépenses dédiées à l'éducation car elle possède d'importantes richesses naturelles (bauxite, or, fer...). Grâce aux recettes collectées, et en mettant l'accent sur le secteur de l'éducation, elle pourrait parvenir à réaliser en grande partie les objectifs de Dakar sans avoir besoin de l'aide internationale.

En dépit de ces efforts, en l'état actuel, la Guinée n'atteindra pas d'ici à 2015 les objectifs de Dakar : elle est classée 24e sur 28 pays au classement africain de l'Éducation pour tous réalisé par l'UNESCO. La Guinée est également située au 123^e sur 127 selon l'indice de développement de l'éducation pour tous.

³ Cf. Législation: loi n° L/97/022/AN du 19 juin 1997 portant sur l'orientation de l'éducation nationale. Elle définit les caractéristiques fondamentales de l'éducation en Guinée. Source : Données mondiales de l'éducation 2010-2011 - Unesco

⁴ La Campagne mondiale pour l'éducation recommande aux pays en développement de consacrer 20% de leur budget national au secteur de l'éducation

Le système éducatif guinéen est hérité du modèle français. Il se décompose en plusieurs cycles : le cycle préscolaire, le cycle primaire, le cycle secondaire et le cycle supérieur.

2.1. Le cycle pré-scolaire

● **Repère** : Cadre de Dakar : Objectif 1
Protéger et éduquer les tout-petits

Focus petite enfance :

- **Taux brut de scolarisation⁵ dans l'enseignement pré-primaire : 14%**

En Guinée, les enfants peuvent intégrer le préscolaire dès l'âge de trois ans. Il y a trois classes : la petite section, la moyenne section et la grande section. Bien qu'il est important de noter qu'il y a autant de filles que de garçons qui vont à l'école maternelle, **le taux brut de scolarisation pré-primaire est faible et s'élève à 14%**.

Ceci s'explique par différents facteurs :

- **L'enseignement préscolaire n'est pas obligatoire.** Toutefois, même si cet enseignement était rendu obligatoire, il y aurait trop peu d'écoles en mesure d'accueillir les enfants en âge d'être scolarisés : l'offre est largement inférieure à la demande.
- **La majorité des établissements préscolaires sont privés,** seulement l'un d'entre-eux est public. Dans le privé, les frais de scolarité sont très élevés et la grande majorité des familles ne peuvent les payer.
- **Ces établissements ne se trouvent qu'en ville** et la grande majorité est située dans la capitale à Conakry (environ 70%).



En conséquence, beaucoup de parents scolarisent leurs enfants dès l'âge de 5 ans à l'école primaire.

La Guinée a encore des progrès à faire pour que chaque enfant puisse bénéficier du droit à l'éducation dès le départ.

Petite enfance : une étape cruciale pour le développement

La petite enfance se rapporte à la période de 0 à 8 ans (7 ans selon les pays, comme la Guinée), l'étape la plus cruciale du développement humain. C'est une nécessité absolue pour garantir une éducation de qualité sur le long terme, car il s'agit d'une période fondamentale pour les apprentissages et le devenir de l'enfant. En effet, **une éducation de la petite enfance polyvalente et de qualité contribue significativement au développement physique, psychomoteur, cognitif, social et affectif des enfants**, sans oublier l'acquisition de la langue et l'alphabétisation précoce. Les enfants sont «des apprenants actifs dès leur naissance», et les premières années sont capitales pour assurer leur réussite à l'école et plus tard dans la vie. Les études montrent que les enfants qui ont fréquenté le préscolaire sont mieux préparés pour l'enseignement de base, c'est donc un outil efficace de réduction de redoublements et d'abandon scolaire.

Malheureusement, **les services aux enfants de 0 à 8 ans restent peu répandus** (surtout 0-3 ans), et le droit à l'éducation pendant les premières années de la vie est largement bafoué !

En dépit des études qui identifient clairement les programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE) comme des outils pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et des inégalités, l'investissement des pays dans la petite enfance reste très modeste : selon l'Unesco, seulement 48% des pays sont dotés d'un programme de protection et d'éducation des enfants.

⁵ **Taux brut de scolarisation** : Nombre total d'élèves ou d'étudiants inscrits dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge correspondant officiellement à ce niveau d'enseignement. Le TBS peut dépasser 100% en raison des admissions tardives ou précoces et/ou redoublement (Source : Rapport EPT, Unesco, 2012).

2.2. Le cycle primaire

Focus :

- Taux brut de scolarisation à l'école primaire : 94% en 2010

● Repère : Cadre de Dakar : Objectif 2 et Objectif du Millénaire pour le Développement 2 Education primaire universelle

Plus de 90% des enfants guinéens sont scolarisés à l'école primaire. Ils y rentrent à l'école primaire à l'âge de 7 ans, 5 ans pour les plus jeunes. Dans les campagnes, il est courant que les enfants entrent à l'école primaire au-delà de leurs 7 ans. La scolarité obligatoire se limite à l'enseignement primaire.

L'année est divisée en trimestres (octobre-décembre, janvier-mars, avril-juin) et comprend 36 semaines de cours.

Il y a six classes : CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 et CM2.

A la fin de leur cursus, les élèves doivent passer un examen : le certificat d'études primaires élémentaires(CEPE).

Ensuite, pour pouvoir entrer au cycle secondaire, les élèves doivent également réussir un autre examen : « l'examen d'entrée en septième année » (équivalent de la 6^e en France).

Le passage au secondaire est difficile et seulement une minorité peut l'intégrer. En effet, le taux de transition vers le secondaire⁶ pour l'année scolaire 2008-2009 s'élevait à 57% (62% pour les garçons et 51% pour les filles).



2.3. Le cycle secondaire

Focus :

Taux brut de scolarisation au secondaire : 38% en 2010

Taux de transition de l'école primaire au collège en 2009 : 57%

● Repère : Bien qu'elle ne soit pas mentionnée dans le cadre de Dakar, nous insistons sur l'importance de la scolarisation au primaire ET au secondaire pour pouvoir acquérir les compétences utiles, élémentaires pour s'insérer dans la société et s'épanouir dans sa vie de futur citoyen.

Comme en France, l'enseignement secondaire englobe le collège et le lycée. Le taux brut de scolarisation dans le secondaire est relativement faible puisqu'il s'élève à 38% en 2010 (il est pourtant en hausse par rapport à 1999, puisqu'il était alors à 14%).

Il est également important de noter qu'en 2010, au secondaire, 59 filles étaient scolarisées pour 100 garçons (en 1999, 37 filles pour 100 garçons).

▪ Le collège

Après la réussite à l'examen d'entrée en septième année, les jeunes guinéens suivent quatre années d'études au collège. Les élèves y sont reçus à l'âge de 12 ou 13 ans à l'issue du concours d'entrée en septième année.

A la fin de leurs quatre années de collège, ils doivent passer un examen : le brevet d'études du premier cycle (BEPC).

Environ un quart de ces élèves suit des cours dans des écoles privées.

Au collège, le taux brut de scolarisation s'élève à 46% en 2010. 61 filles sont scolarisées pour 100 garçons.



⁶ Taux de transition vers le secondaire : Nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année de l'enseignement secondaire lors d'une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves inscrits en dernière année du primaire lors de l'année précédente. Cet indicateur ne mesure que la transition vers l'enseignement secondaire général (Source : Rapport EPT, Unesco, 2012).

▪ Le lycée

Le nombre d'élèves entrant au lycée diminue fortement par rapport au nombre d'élèves scolarisés en dernière année de collège. En effet, le taux brut de scolarisation s'élève à 26%. 53 filles sont scolarisées pour 100 garçons.

Ensuite, les jeunes guinéens effectuent leur scolarité au lycée pour une durée de trois ans. Il y a quatre filières : sciences sociales (équivalent du bac littéraire en France), sciences mathématiques (équivalent du bac scientifique mais sans la biologie en France), sciences expérimentales (équivalent du bac scientifique option SVT en France) et la filière franco-arabe.



Jusqu'en 2008, une partie du baccalauréat était passée en « douzième année » (équivalent de notre classe de première) et la seconde partie se passait en terminale. Une réforme en 2008 a eu lieu instaurant le bac unique qui se déroule directement en classe de terminale.

Jusqu'en 2006, il fallait passer un concours après le bac pour pouvoir entrer à l'université car il n'y avait pas suffisamment de places. Ceux qui échouaient au concours devaient se réorienter vers une autre voie (formation professionnelle...).

2.4. L'enseignement technique et professionnel

Focus :

2010 : 11 000 élèves scolarisés dans l'enseignement technique et professionnel (44% filles)

En comparaison : 657 500 élèves en France sont scolarisés dans l'enseignement professionnel sur la période 2012-2013 (chiffres du ministère de l'Education Nationale)

● **Repère** : Cadre de Dakar : Objectif 3
Donner aux jeunes les compétences utiles à la vie courante.

L'enseignement technique et professionnel est destiné à former la main d'œuvre qualifiée et les cadres techniques. En Guinée, le recrutement se fait par voie de concours. Les Centres de formation professionnelle forment des agents techniques parmi les candidats titulaires du BEPC pour une durée de trois ans ; la formation est sanctionnée par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

Toutefois, en Guinée, les frais de scolarisation dans l'enseignement technique et professionnel sont trois fois plus chers que l'enseignement général de deuxième cycle. Aussi, une grande majorité de la population ne peut se permettre de suivre ces formations, par manque de moyens, conduisant à un manque de techniciens et de professionnels dans certains secteurs.

En 2010, 11 000 élèves étaient scolarisés dans l'enseignement technique et professionnel ; 44% d'entre-eux sont des filles.

2.5. L'enseignement supérieur

Focus :

- 2010 : 839 étudiants pour 100 000 habitants. (Source : Fiche EPT Unesco)

En comparaison : 2 350 000 étudiants en France à la rentrée scolaire 2011.

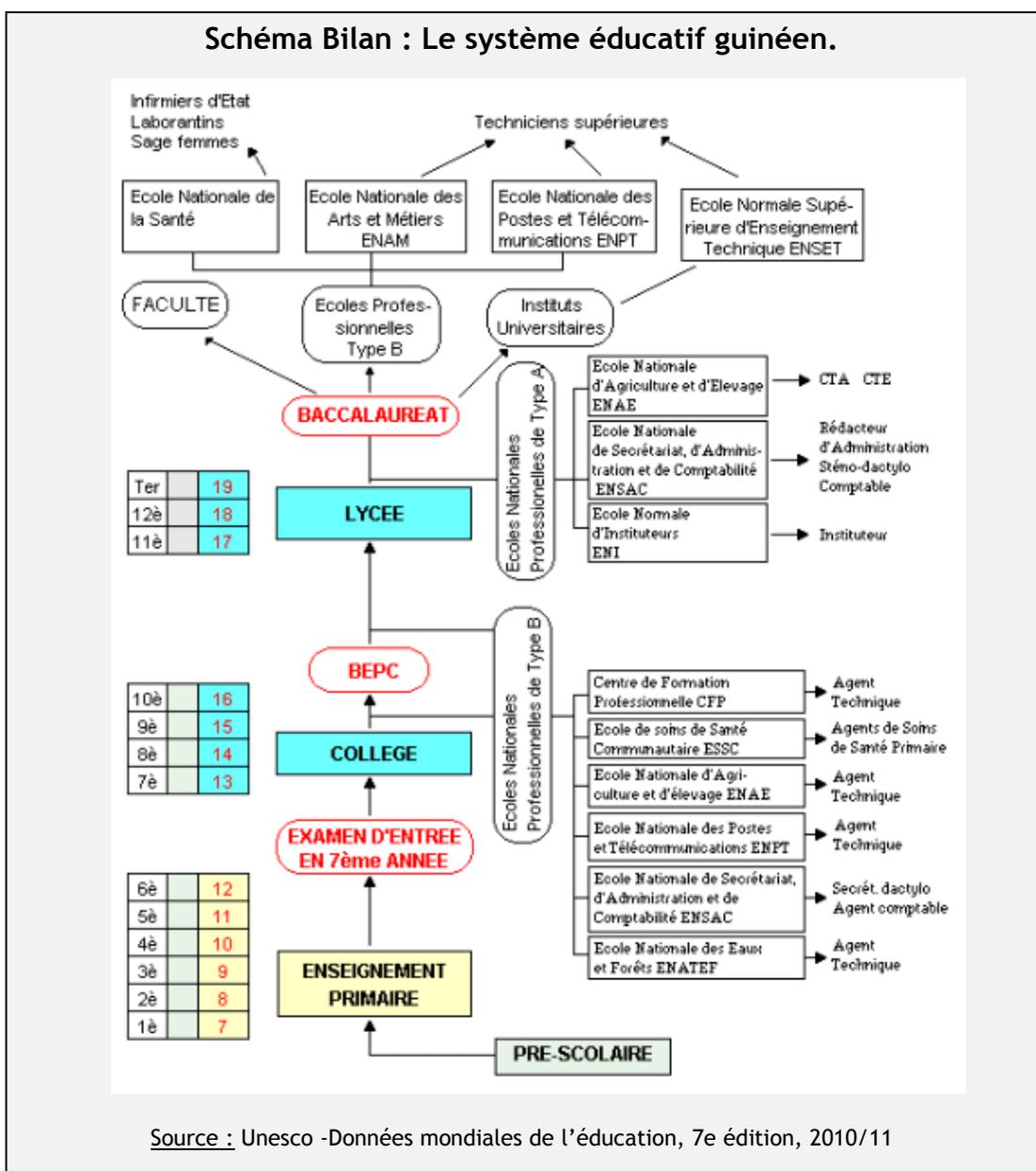
La Guinée compte trois universités publiques, trois centres universitaires, une dizaine d'instituts supérieurs et une trentaine de structures privées. Parmi eux, on retrouve les universités de Conakry et de Kankan, l'institut supérieur de mine et géologie de Boké, l'institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah ou encore l'institut supérieur de sciences de l'éducation de Guinée. Il faut savoir que l'Etat achète des places au sein des universités privées pour envoyer certains étudiants car il n'y en a pas assez dans les universités publiques.

Depuis 2007, la Guinée a adopté le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Comme en France, la formation est ainsi découpée en trois cycles : Licence (3 ans post bac), Master (5 ans post bac) et Doctorat (8 ans post bac). Cependant, la plupart des étudiants sortent au niveau Licence car très peu de masters existent dans le secteur public. Beaucoup d'étudiants guinéens s'expatrient donc pour faire leurs études supérieures.

Pour tous les niveaux, l'année académique s'étend sur neuf mois et commence début octobre pour finir à la mi-juillet.

Tous les étudiants guinéens perçoivent une bourse appelée « pécule ».

Bien que le nombre d'élèves augmente, **encore trop peu d'élèves ont accès à l'enseignement supérieur**. En effet, en 2001, on comptait 153 étudiants universitaires pour 100 000 habitants. Ce chiffre a fortement augmenté puisqu'en 2010, le nombre d'étudiants universitaires est de 839 pour 100 000 habitants.



Focus sur la scolarisation universelle:

1/3 des enfants guinéens n'achève pas leur cycle primaire

37% des enfants de 13 à 19 ans sont scolarisés

La durée moyenne de scolarisation est inférieure à 2 ans (PNUD)

Le taux de survie⁷ à l'école primaire est en baisse : 75.9% en 2002 et 65.7% en 2009

● Repère : Cadre de Dakar : Objectif 2 et Objectif du Millénaire pour le Développement 2
Education primaire universelle

La Guinée a fait un effort considérable afin d'atteindre au plus près les objectifs de l'éducation pour tous.

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 56% en 1999 à 94% en 2010 mais le pays n'a toujours pas atteint la scolarisation primaire universelle.

La Guinée doit faire face à un problème majeur : l'**abandon scolaire**. En effet, chaque année des millions d'enfants quittent l'école sans y avoir acquis les compétences de base en lecture, écriture, calcul ; ou abandonnent avant la fin du cycle primaire car les conditions d'apprentissage ne les « retiennent » pas sur les bancs de l'école. Cela creuse encore plus les inégalités. Seulement 66%⁸ des enfants achèvent le cycle primaire (2009) contre 75.9% d'entre-eux en 2002 (chiffre en baisse) ; cela signifie concrètement qu'un tiers d'entre-eux ne le termine pas⁹. Egalement, de par la difficulté de l'examen de passage en « septième année », on constate une forte **déperdition entre le primaire et le secondaire** : seulement 3 élèves sur 10 entrent au collège.



Cette déperdition¹⁰ est particulièrement grave, car il faut un minimum de 5 à 6 ans pour assurer la pérennité des apprentissages et l'acquisition des compétences de base (en lecture, écriture, calcul...), élémentaires pour s'insérer dans la société et s'épanouir dans sa vie de futur citoyen. Une bonne éducation scolaire est celle qui garantit l'absence de phénomènes d'échecs comme l'abandon scolaire. Or en Afrique subsaharienne, chaque année, ce sont 10 millions d'élèves qui abandonnent l'école primaire.

Le rapport « Education pour tous » 2012 de l'UNESCO montre également que pour l'année scolaire s'achevant en 2010, 16.5% des enfants ont au moins redoublé une fois toutes années confondues (15.6% des garçons et 17,6% des filles) contre 26.2% en 1999 en Guinée. Seulement deux redoublements sont autorisés au niveau primaire.

L'échec et l'abandon scolaire sont donc bien des problématiques majeures en Guinée. Cela s'illustre notamment par les résultats aux examens scolaires : en 2011, il y a eu moins de 17% de réussite au baccalauréat, 30.51% des élèves ont réussi le concours d'entrée au collège et 21,3% ont obtenu leur BEPC (Brevet d'étude au premier cycle)¹¹.



⁷ Taux de survie par année d'études : Pourcentage d'une cohorte d'élèves ou d'étudiants inscrits en 1ère année d'un cycle d'enseignement pendant une année scolaire donnée et qui sont censés atteindre une année d'études donnée, avec ou sans redoublement (Source : Rapport EPT, Unesco, 2012)

⁸ Taux de survie en dernière année en 2009 : 66%.

⁹ Le taux d'abandon scolaire toutes années confondues en ce qui concerne l'année scolaire qui s'est achevée en 2009 est de 34.3% des élèves.

¹⁰ Pour en savoir plus, consultez le guide « Les déperditions scolaires, un frein à l'éducation en Afrique de l'Ouest » de Solidarité Laïque : http://www.solidarite-laique.asso.fr/e_upload/pdf/prodere_guide_education_base.pdf

¹¹ Source : Guinée58.com

Comment cela s'explique t il ?

Plusieurs facteurs expliquent les raisons pour lesquelles la Guinée n'a pas atteint les objectifs de la scolarisation universelle et pourquoi de nombreux enfants abandonnent l'école avant la fin de leur cursus.

→ Les disparités géographiques

Les zones rurales, souvent très reculées, sont beaucoup plus touchées par les problèmes de la non-scolarisation des enfants et de l'abandon scolaire. Cela s'explique notamment par les mauvaises conditions d'enseignement : enseignant peu ou pas formé, absence d'eau et d'électricité, école éloignée du domicile, classe surchargée, manque de matériel scolaire, etc...



De plus, en ville, on trouve des établissements préscolaires, des écoles primaires et secondaires ainsi que des établissements d'enseignement supérieur ce qui n'est pas le cas dans les zones rurales créant de profondes inégalités.

→ Les origines socio-familiales

Les inégalités en ce qui concerne la scolarisation sont croissantes en fonction des origines socio-familiales. En effet, parmi les 20% les plus pauvres de la population guinéenne, 33% d'enfants sont entrés à l'école primaire avec au moins 2 ans de retard par rapport à l'âge officiel d'entrée à l'école (contre 25% parmi les 20% les plus riches).

En Guinée, parmi les enfants les plus pauvres, 50% entrent à l'école primaire et 46% arrivent en dernière année. Parmi les enfants les plus riches, 81% entrent à l'école primaire et 78% arrivent en dernière année.

De plus, les enfants des milieux les plus aisés sont scolarisés dans le secteur privé. Les programmes scolaires et les examens sont identiques au secteur public mais les conditions de travail sont bien meilleures : enseignant qualifié, présence de matériel scolaire, nombre d'élèves par classe raisonnable...

Les structures privées jouent un rôle important dans la scolarisation des enfants accueillant 26.3% d'entre eux en 2009, proportion bien supérieure à la moyenne d'Afrique subsaharienne qui s'élève à 14,9%. Ce point est notable dans l'enseignement préscolaire : en Guinée, on comptabilise une seule école maternelle publique. Toutes les autres sont privées.



→ La non-gratuité réelle de l'éducation

L'enseignement est en théorie gratuit mais les parents d'élèves doivent payer ce qu'on appelle « le banc ». Ils doivent ainsi verser une cotisation à l'école pour que leur enfant puisse s'asseoir sur le banc en classe et suivre le cours. Les familles doivent également obligatoirement cotiser à l'association des parents d'élèves. Beaucoup d'entre-elles connaissent également des difficultés pour acheter les fournitures scolaires, notamment l'uniforme qui est obligatoire et qui coûte cher.

→ Les conditions de scolarisation

Le manque de salles de classe : Pour essayer de combler l'absence de salles de classe, voire l'absence d'écoles, les villageois et les parents eux-mêmes construisent l'école, la gèrent et paient le salaire de l'enseignant. On parle alors d'école communautaire. Il arrive aussi que des écoles paillottes soient situées à proximité d'une école en dur afin de scolariser plus d'élèves.

● Repère : Cadre de Dakar : Objectif 6
La qualité de l'éducation

Des salles d'habitation peuvent également être transformées en salle de classe. Parfois même, certaines ne ferment pas à clef et servent de refuge pour les animaux (vaches, moutons...) quand les enfants ne sont pas en classe.

Très peu d'écoles sont équipées de latrines engendrant des problèmes d'hygiène et parfois même des maladies.



Des classes surchargées : Bien que le rapport élèves-maître soit proche de la moyenne, avec 45,4 élèves par maître au primaire contre une moyenne de 44,1 en Afrique Subsaharienne, il est important de noter les fortes disparités entre les zones urbaines et les zones rurales. En effet, dans les zones reculées, il peut y avoir jusqu'à 80 élèves par classe ! Ce nombre pléthorique d'élèves par classe démotive les enseignants et n'encourage pas les parents à scolariser leurs enfants dans ces conditions.

Le manque de matériel scolaire : Les fournitures scolaires font cruellement défaut. On compte en moyenne un manuel pour trois élèves. Les élèves ont rarement une trousse, un cartable ou même un cahier. Les ardoises sont très utilisées, car la craie s'efface ; c'est donc économique ! Dans la salle de classe, il y a peu de matériel. Les murs servent de support aux enseignements : on y peint des cartes et on y dessine des schémas. Parfois, le tableau noir est peint directement sur le mur... Il y a rarement l'électricité, et encore moins l'eau.

Des programmes inadaptés : Les programmes scolaires ne sont pas adaptés à la vie quotidienne ce qui conduit plusieurs familles à remettre en question l'utilité de l'école.

Le système de double vacation : A cause du manque de moyens, les classes sont obligées de fonctionner selon un système de double vacation¹² afin que la même salle de classe puisse être utilisée par deux groupes différents. Ce système de double vacation réduit le temps passé en classe et ne permet donc pas aux enseignants d'aborder l'ensemble des programmes scolaires avec les enfants.

Le problème de la corruption : La corruption est toujours très présente notamment au moment des examens (fraudes...). On assiste régulièrement aux achats de notes pour passer dans la classe supérieure. Selon l'ONG Transparency International, en 2012, la Guinée se classe au 154^e rang sur 176 des pays les plus corrompus.



L'absence de cantine scolaire : En Guinée, les écoles ne disposent pas de cantines scolaires. Les enfants résidant près de l'école rentrent chez eux pour déjeuner. Toutefois, nombreux sont ceux qui parcourent plusieurs kilomètres le matin avant d'arriver à l'école : les plus chanceux amènent une collation à l'école, quant aux autres, ils ne mangent pas le midi. Or, comme le dit le proverbe africain, « Ventre vide n'a point d'oreille » : il est donc difficile pour ces enfants d'être attentif et concentré en ayant faim. Ce facteur explique aussi les problèmes d'échecs et d'abandon scolaire.

Ces mauvaises conditions de scolarisation conduisent de nombreux enfants à abandonner l'école avant la fin de leur cursus scolaire.

→ La question des enseignants

Si nous voulons que chaque enfant et chaque adulte puisse développer son potentiel grâce à l'éducation, il faut veiller à ce qu'il soit accompagné par un enseignant ou un éducateur qualifié. **Il est donc important que cet enseignant soit formé et qualifié et puisse avoir de bonnes conditions de travail pour transmettre son savoir.**

¹² Fonctionnement en double flux : la moitié des enfants viennent le matin et l'autre moitié l'après midi mais avec le même enseignant.

Leur formation : En Guinée, le recrutement des enseignants s'effectue au niveau Bac. Ensuite, ils suivent deux ans de formation au sein des ENI (Écoles normale d'instituteurs). Au total, sur le territoire guinéen, il y en a 9. Actuellement, les enseignants bénéficient de deux ans de formations entrecoupés par trois stages : un stage d'observation, un stage de pratique accompagnée et un stage en responsabilité entière. Les enseignants sont formés principalement aux mathématiques, au français, à l'éducation physique et sportive, aux sciences et technologies, aux sciences humaines et aux sciences de l'éducation (pédagogie, évaluation des apprentissages, gestion de classe, législation...). A leur sortie de l'école normale, les enseignants qui ont satisfait aux référentiels de sortie reçoivent un certificat national d'aptitudes à l'enseignement élémentaire, qui leur permettra ensuite d'enseigner dans les écoles primaires publiques.



Concernant l'enseignement secondaire, la plupart des professeurs de collège sont titulaires d'un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) ou sont d'anciens instituteurs qui ont reçu une formation pendant un an.

La majorité des professeurs de lycées sont titulaires d'une maîtrise universitaire.

Leur statut : Entre 1998 et 2008, sous la pression de la Banque Mondiale, la Guinée a recruté beaucoup d'enseignants par voie contractuelle pour faire face aux enjeux de l'éducation pour tous car les ENI n'étaient pas en mesure de fournir un nombre de maîtres suffisant. La Banque Mondiale a appuyé la Guinée dans le recrutement d'enseignants contractuels tout en leur faisant bénéficier d'une formation expresse (15 à 18 mois). Le rapport de l'UNESCO de 2012 estimait que ces formations courtes ne permettaient pas aux enseignants d'acquérir pleinement les compétences pédagogiques de base, ni d'améliorer leurs connaissances dans la matière lorsque celles-ci sont défectueuses. Ces enseignants étaient moins bien rémunérés et avaient des conditions de travail beaucoup plus précaires : ils n'étaient par exemple pas payés durant leurs vacances scolaires.

A partir de 2008, sous l'influence des syndicats, le statut de contractuel a été supprimé.

Leur salaire : La rémunération des enseignants guinéens est dérisoire¹³.

La reconnaissance par la société : Bien que leur statut ne soit pas toujours avantageux et que leur salaire soit peu élevé, le métier d'enseignant est quand même reconnu comme un métier « noble » par la population.

Leurs conditions de travail : Ces enseignants peuvent avoir, dans les zones les plus reculées, jusqu'à 80 élèves sous leur responsabilité. Leurs conditions de travail ne sont pas favorables : ils sont souvent nommés loin de leur famille, il n'y a ni eau/ni électricité au sein de l'école et ont souvent très peu de moyens matériels pour enseigner.

Tout cela concourt au manque de motivation des enseignants, à des absences plus ou moins régulières qui met à mal leur capacité à enseigner et leur volonté à rester dans l'enseignement.



→ Le défi du plurilinguisme

Le français demeure la langue officielle mais beaucoup de guinéens (notamment dans les zones rurales) ne le maîtrisent pas. Huit langues nationales sont reconnues : le Peul, le Malinké, le Soussou, le Kissi, le Basari, le Loma, le Koniagi et le Kpellé. Il est donc difficile pour les enfants de suivre en classe s'ils ne maîtrisent pas la langue d'enseignement. Toutefois, il arrive que dans les zones rurales et les petites classes, l'école se fasse dans la langue locale, le dialecte.

¹³ Le salaire moyen des enseignants en Guinée, à 3.6 unités de PIB par habitant, se situe à un niveau inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (4.0 de PIB).

Sous le règne de Sékou Touré, on assiste à une véritable volonté de réformer l'enseignement primaire (1968) avec l'instauration d'une commission nationale d'alphabétisation qui a tenté de codifier un alphabet guinéen dans les huit principales langues nationales. Sékou Touré voulait alphabétiser les adultes dans les langues nationales pour faire de la Guinée un pays plurilingue et marquer ainsi ses distances avec la France. On apprenait à lire, écrire, compter dans une des langues nationales au cours de la première année, et ce sont les huit langues nationales (en fonction des régions) qui sont devenues les langues officielles : par exemple, les élèves étudiaient le malinké en Haute Guinée. Ce fut une véritable révolution culturelle, faisant de Sékou Touré, un précurseur dans toute l'Afrique mais cette révolution scolaire a été un véritable handicap car les langues nationales n'avaient jamais servi auparavant dans les communications écrites ; il demeurait donc nécessaire de recourir en permanence au français. Par ailleurs, les enseignants ont dû apprendre à enseigner dans l'une de ces 8 langues nationales mais les manuels pédagogiques n'ont pas suivi.



Avec la prise de pouvoir par Lansana Conté en 1984, le français est redevenu la langue d'enseignement. Toutefois, le gouvernement actuel réfléchit à la manière dont les langues nationales pourraient jouer un grand rôle dans la promotion de la culture nationale et dans quelles mesures il est possible de les redynamiser.

Ce défi du plurilinguisme est donc un réel obstacle à la scolarisation universelle.

→ Le travail des enfants

Les enfants doivent parfois s'absenter de l'école pour aider leurs parents dans les travaux domestiques ou dans les champs, notamment durant la saison des pluies. Ces absences répétées ont des conséquences sur le bon déroulement de leur scolarité, nuisent à la qualité de leur apprentissage et auront un impact dans leur vie future. Certains travaillent en dehors des heures de classe et pendant les vacances scolaires en vendant des sachets d'eau, des fruits... afin de récolter un peu d'argent pour payer leur scolarité.

Les enfants ont également à leur charge de nombreuses tâches domestiques : préparation des repas, aller chercher de l'eau au puits, aider aux travaux agricoles, tenir un stand sur le marché et dans la rue afin de soutenir leur famille... Dans la société guinéenne, le travail domestique des enfants fait partie de la vie courante.



Bien que la Guinée ait ratifié la Convention internationale relative aux droits de l'Enfant le 13 juillet 1990, beaucoup d'enfants sont contraints de travailler dès le plus jeune âge. **La problématique des enfants travailleurs est une des problématiques majeures en Guinée.** En effet, les importantes ressources naturelles de la Guinée, notamment les mines d'or et de bauxite, conduisent certains enfants à y travailler pour pouvoir soutenir financièrement leur famille. Selon les estimations du Bureau international du Travail, il y aurait entre 150 et 250 000 enfants travailleurs dans les mines en Guinée. Certains enfants sont aussi victimes de la traite pour la prostitution et l'exploitation sexuelle.

Les évaluations estiment à 73% la proportion des enfants qui travaillent, dont 61% dans le service domestique (source : OIT, décembre 2006).

En savoir plus sur le travail des enfants : PPT sur les droits des enfants accessible en ligne

Autres ressources :

- [Sénégal/société lutte contre le travail des enfants dans les mines d'or traditionnelles](http://www.youtube.com/watch?v=dt6wL_Ga8sA), ATN Ouest TV, 2012 :
- [Enquête du 20h, les enfants chercheurs d'or de Guinée](http://videos.tf1.fr/jt-20h/enquete-du-20h-les-enfants-chercheurs-d-or-de-guinee-5847665.html), TF1, mai 2010 :
- [Guinée, la réalité du travail des enfants](http://www.unicef.org/wcaro/2009_2817.html), UNICEF, 2008 :

Focus :

- Taux brut de scolarisation des filles : 86%
- 40% des filles provenant des ménages les plus pauvres terminent leur cycle primaire

● **Repère** : Cadre de Dakar : Objectif 5 et Objectif du Millénaire pour le Développement 3
Atteindre la parité des sexes dans l'éducation primaire et secondaire d'ici 2005 et l'égalité d'ici 2015 (OMD 3)

En 2005, sur les 10 pays dans le monde où le taux de scolarisation des filles par rapport aux garçons était le plus faible, huit se situaient en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale... La Guinée en fait partie : le taux brut de scolarisation des filles s'élève à 86%.

La scolarisation de toutes les filles constitue l'un des principaux défis du système éducatif guinéen.

L'indice de parité entre les sexes (IPS) montre que pour 100 garçons scolarisés à l'école primaire, 84 filles le sont aussi¹⁴. La Guinée fait partie d'un des rares pays d'Afrique subsaharienne où l'indice de parité est inférieur à 0.90.

Néanmoins, elle fait des efforts pour la scolarisation des filles puisqu'en 1999 pour 100 garçons scolarisés, seulement 64 filles l'étaient.



De plus, on note que les filles ont plus de difficultés pour entrer dans l'école primaire que les garçons mais toutefois, une fois entrées, elles ont des chances égales à celles des garçons d'achever leur scolarité. En Guinée, 40% des filles provenant des ménages les plus pauvres terminent leur cycle primaire contre 52% des garçons. Cela provient notamment du fait que les filles sont moins nombreuses que les garçons à débiter un cycle à l'école primaire : 44% des filles issues de foyers pauvres entrent dans l'enseignement primaire contre 57% des garçons.

Dans l'enseignement secondaire, on constate que les filles sont en minorité. En 2010, pour 100 garçons scolarisés seulement 59 filles l'étaient (chiffre en augmentation puisqu'il s'élevait à 37 filles scolarisées pour 100 garçons en 1999). On peut également noter que dans les catégories sociales moyennes en particulier, les filles ont une fois et demie moins de chances de poursuivre au secondaire que leurs homologues masculins.

Quelles en sont les causes ?

- **Influence culturelle et religieuse** : Cet état de fait est surtout lié aux valeurs culturelles et religieuses qui donnent principalement comme missions à la femme d'éduquer les enfants et d'entretenir la maison.

De plus, compte tenu de l'indigence des populations et des coûts des frais de scolarité, les parents préfèrent envoyer les garçons à l'école au détriment des filles ; phénomène d'autant plus marqué en zone rurale.

- **Appui aux travaux domestiques** : Quand bien même elles sont scolarisées, on remarque que les filles sont régulièrement absentes de l'école, voire totalement déscolarisées, pour aider leurs parents dans les travaux domestiques. Ces absences répétées ont des conséquences directes sur leur apprentissage et ne leur permet pas d'acquérir les connaissances et compétences de base.

- **Le problème des mariages précoces** : La non-scolarisation et/ou la déscolarisation des filles s'explique notamment par le phénomène des mariages précoces, phénomène très répandu en Guinée. Selon le ministère guinéen des Affaires sociales, le pays possède l'un des taux de mariage précoce les

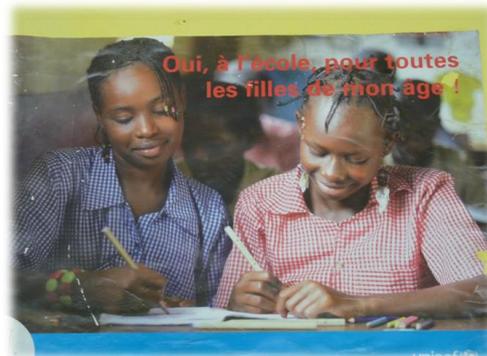


¹⁴ IPS : 0.84

plus élevés dans le monde. En moyenne, les 3/5 de jeunes filles sont mariées avant l'âge de 18 ans¹⁵. En mariant leurs filles dès la puberté, les familles pensent ainsi les protéger des maladies sexuellement transmissibles et lutter contre les grossesses non désirées. Ces mariages précoces ont une incidence particulièrement grave sur la santé physique (grossesses difficiles et douloureuses, mortalité maternelle...) et sur la santé mentale (troubles psychologiques, dépressions etc.) de ces jeunes filles. De plus, dans la majeure partie des cas, une fois mariée, la fille est déscolarisée et n'a plus la chance de pouvoir étudier et d'acquérir les connaissances et compétences utiles, élémentaires pour s'insérer dans la société et s'épanouir dans sa vie de futur citoyenne.

La prévalence du mariage précoce en Guinée est beaucoup plus élevée que la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 37%.

En savoir plus sur le mariage précoce : reportage vidéo : VOA Washington Forum : Les mariages précoces en Afrique . Le Cas de la Guinée : <http://www.youtube.com/watch?v=WyccE5Cblho>



Même si des progrès ont certes été réalisés, la Guinée a donc encore un certain chemin à parcourir pour atteindre cet objectif de parité énoncé dans le cadre d'action de Dakar.



« ... *L'éducation des filles est le meilleur outil de développement qui soit* » (Kofi Annan)* pour leur santé, leur situation économique, leur autonomie, l'avenir de leurs enfants etc.

* Ancien Secrétaire général des Nations unies - Photo : Infos Syrie

¹⁵ Source : Mariage précoce : En Guinée, le phénomène a pris de l'ampleur, Journal « Le Jour Guinée », vendredi 12 octobre 2012 (<http://www.lejourguinee.com/index.php/fr/nouvelles/societe/58-mariage-precoce-en-guinee-le-phenomene-a-pris-de-l-ampleur>)

Focus :

- Taux d'alphabétisme des adultes (15 ans et +) sur la période 2005-2010 : 41%
- 3 360 000 adultes sont analphabètes
- Sur la période 2005-2010, parmi les jeunes analphabètes (15-24 ans), 58% sont des femmes

● **Repère** : Cadre de Dakar : Objectif 4
Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes

L'alphabétisation¹ est un droit fondamental de l'être humain, un tremplin pour la réduction de la pauvreté et pour l'élargissement de la participation à la société.

Pourtant, dans le monde, les estimations officielles considèrent que près de 800 millions d'adultes sont analphabètes : c'est un des seuls chiffres de l'EPT en augmentation !

La majorité de ces adultes vivent dans une extrême pauvreté. Les femmes en représentent presque les deux tiers, et une personne sur cinq est un jeune qui a entre 15 et 24 ans.

En vérité, **il existe un nombre bien plus élevé d'adultes ne maîtrisant pas suffisamment la lecture et l'écriture pour s'insérer** effectivement dans la société, les femmes étant particulièrement désavantagées. Pourtant, l'alphabétisme, l'éducation des jeunes et des adultes et l'éducation continue sont des droits humains fondamentaux. Ils permettent en outre aux individus d'accéder et d'obtenir de nombreux autres droits concernant leur développement individuel et de tenir leur rôle de citoyen.

En Afrique Subsaharienne : Il est peu probable selon l'UNESCO que l'Afrique Subsaharienne atteigne l'objectif concernant l'alphabétisme des adultes et des jeunes d'ici 2015. En 2008, l'Afrique subsaharienne comptait plus de 167 millions d'adultes analphabètes, soit 38% de la population adulte de la région. Les moyennes régionales varient d'un pays à l'autre.

Le Burkina Faso et le Mali affichent un taux d'alphabétisme d'adultes inférieur ou égal à 40%, tandis que ce taux est égal ou supérieur à 90% en Guinée équatoriale et au Zimbabwe.

En moyenne en 2008, les taux d'alphabétisme des femmes étaient inférieurs de 25% à ceux des hommes, et même de plus d'un tiers dans 14 pays (Rapport mondial de suivi de l'EPT, Unesco, 2011)

→ **En Guinée, plus de 50% de la population est analphabète.**

Sur la période 2005-2010, le taux d'alphabétisme des adultes (15 ans et +) s'élève à 41%. Au total, 3 360 000 adultes sont analphabètes. Les femmes représentent à elles-seules plus de 59% d'entre-eux.

Toutefois, il convient de noter que sur la période 2005-2010, parmi les jeunes analphabètes (15-24 ans) 58% sont des femmes ; chiffre qui devrait diminuer si on se base sur les projections pour 2015 de l'UNESCO (55% de femmes).

Selon les projections de l'UNESCO, d'ici 2015, la moitié de la population totale sera alphabétisée (58% des hommes et 39% des femmes).

Quelles en sont les causes ?

L'alphabétisme des populations souffre des mêmes obstacles que la non scolarisation des enfants et des jeunes :

- Surcharge du travail (notamment domestique pour les femmes...),
- Problème de l'accès et de la disponibilité de matériaux didactiques, pédagogiques,
- Eloignement géographique (et notamment dans les zones rurales) des centres d'enseignement et d'alphabétisation,

- Problème de la qualité des enseignements et des conditions de dispense de ceux-ci, le lien entre ce qui est acquis et ce qui peut être réutilisé concrètement, l'obstacle de la langue d'instruction.

A cause de cela, les populations, notamment les femmes, s'impliquent très peu dans les activités d'alphabétisation mises en place par l'état et les associations ; ce qui ne permet pas de susciter une vraie prise de conscience de l'importance de celle-ci.

Pourtant, il est important de noter que comme pour l'éducation des filles, **l'éducation des femmes a un effet démultiplicateur générationnel** : plus elles sont instruites, plus leur place dans la famille et dans la société en général est déterminante dans leur épanouissement économique et social. Les études montrent également que **les enfants dont la mère a un certain niveau d'éducation ont plus de chance de faire des études couronnées de succès que ceux dont la mère est analphabète.**



Autres thématiques spécifiques

1 / LE SACRIFICE VAIN DE YAGUINE ET FODE¹

Yaguine Koita, 14 ans et Fodé Toukara, 15 ans ont été découverts morts le lundi 2 août 1999 dans le train d'atterrissage d'un avion à l'aéroport de Bruxelles-National. Avant leur départ, ils avaient écrit une lettre adressée aux responsables européens lançant un véritable appel au secours dans laquelle ils mettent en avant leurs difficultés au quotidien et notamment les manques en matière d'éducation et d'enseignement.

« *Yaguiné et Fode*
Conakry, le 29-7-99

Excellences, Messieurs les membres et responsables d'Europe,

Nous avons l'honorable plaisir et la grande confiance pour vous écrire cette lettre pour vous parler de l'objectif de notre voyage et la souffrance de nous, les enfants et jeunes d'Afrique.

Mais tout d'abord, nous vous présentons les salutations les plus délicieuses, adorables et respectées dans la vie. A cet effet, soyez notre appui et notre aide, soyez envers nous en Afrique, vous à qui faut-il demander au secours ?

Nous vous en supplions pour l'amour de votre beau continent, le sentiment de vous envers votre peuple, votre famille et surtout d'affinité et l'amour de vos enfants que vous aimez comme la vie. En plus, pour l'amour et l'amitié de notre créateur " Dieu le Tout-Puissant", qui vous a donné toutes les bonnes expériences, richesses et pouvoirs de bien construire et bien organiser notre continent à devenir le plus beau et admirable ami les autres.

Messieurs, les membres et responsables d'Europe, c'est à votre solidarité et votre gentillesse que nous vous appelons au secours en Afrique. Aidez-nous, nous souffrons énormément en Afrique, aidez-nous, nous avons des problèmes et quelques manques de droits de l'enfant.

Au niveau des problèmes, nous avons : la guerre, la maladie, la nourriture, etc. Quant aux droits de l'enfant, c'est en Afrique, surtout en Guinée, nous avons des écoles, mais un grand manque d'éducation et d'enseignement ; sauf dans les écoles privées, qu'on peut avoir une bonne éducation et un bon enseignement, mais il faut une forte somme d'argent, et nous nos parents sont pauvres. La (?) c'est de nous nourrir, ensuite nous avons des écoles de sports telles que football, basket (?), etc... Donc dans ce cas, nous les Africains, surtout les enfants et jeunes Africains, nous vous demandons de faire une grande organisation efficace pour l'Afrique, pour qu'il soit progressé.

Donc si vous voyez que nous sacrifions et exposons notre vie, c'est parce qu'on souffre trop en Afrique et qu'on a besoin de vous pour lutter contre la pauvreté et mettre fin à la guerre en Afrique.

Néanmoins, nous voulons étudier, et nous vous demandons de nous aider à étudier pour être comme vous en Afrique.

Enfin, nous vous en supplions, de nous excuser très fort d'oser vous écrire cette lettre en tant que vous les grands personnages à qui nous devons beaucoup de respect. Et n'oubliez pas que c'est à vous que nous devons plaigner (?) la faiblesse de notre force en Afrique. »

Source : Childsrighs : <http://www.childsrighs.org/html/documents/rafy-lettre-F.pdf>

2 / L'EXCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

On estime qu'il y a dans le monde 150 millions d'enfants handicapés, dont environ les quatre cinquièmes dans les pays en développement. Des millions d'autres vivent avec des parents ou des proches handicapés. Au-delà de leurs effets immédiats sur la santé, les déficiences physiques et mentales entraînent une stigmatisation qui conduit souvent à l'exclusion de la société et de l'école¹⁶. Or, l'éducation est un des enjeux essentiels pour favoriser l'intégration sociale et l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées en général.

D'après les données du recensement général de la population et de l'habitation, le système éducatif guinéen est inaccessible aux personnes atteintes d'un handicap. Le recensement de 1996 montre que 89.5% des personnes handicapées de Guinée n'avaient aucun niveau d'études. Ce constat est encore plus alarmant en milieu rural où seulement 3.8% des personnes handicapées finissaient leur cursus à l'école primaire et 1.5% à l'école secondaire et seulement moins de 1% d'entre eux obtenaient une formation professionnelle.

Parmi ces personnes handicapées, seuls les handicapés « moteurs » peuvent accéder à l'école mais ces élèves rencontrent de multiples difficultés : éloignement de l'école, absence de transport scolaire et de transport accessible aux personnes à mobilité réduite...

De plus, les écoles guinéennes équipées d'ascenseur, de rampe d'accès sont rares voire inexistantes et par conséquent, les élèves se déplaçant en fauteuil et en tricycle ne peuvent pas y accéder.

Même si le droit à l'éducation est un droit fondamental, réitéré dans la constitution guinéenne, il n'y a pas ou peu de politique de formation et d'insertion des élèves handicapés. Beaucoup d'entre-eux se retrouvent dans la rue pour mendier.

Egalement, certains enfants, dont les parents sont handicapés, doivent abandonner leur scolarité pour aider leurs parents pour mendier.

Il y a des écoles spécialisées en Guinée pour les enfants atteints d'handicap moteur, sensoriel et intellectuel, comme notamment l'école des « sourds et malentendants » de Boulbinet à Conakry, mais elles sont très peu nombreuses et ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins.

[Plus d'informations dans :](#)

La Guinée face au handicap, la problématique des déficiences motrices à Conakry ; VitalyTchirkov, l'Harmattan : http://books.google.fr/books?id=6s5nQovK8Z4C&pg=PA111&lpg=PA111&dq=guin%C3%A9e+%C3%A9cole&source=bl&ots=OZh8YbwfRb&sig=xEmFybKZq3V7Nd1C2GXE4sC8gKU&hl=fr&sa=X&ei=_kGeUbKtDYPn4QTUhiHICA&ved=0CDcQ6AEwAjha#v=onepage&q=guin%C3%A9e%20%C3%A9cole&f=false

¹⁶ Source : Rapport mondial de suivi de l'Education pour tous, Unesco, 2010